



Évaluation théorique et pratique lors du weekend de TEE

Vous trouverez dans ce document quelques précisions sur le processus d'évaluation théorique et pratique ayant lors du week-end de "**Tensions énergétiques et évaluation**".

Évaluation théorique

Il y aura une **évaluation théorique** écrite sur le contenu des documents pédagogiques concernant les repères anatomiques et les techniques de toucher de Niv I (schémas à compléter, questions ouvertes et à choix multiples). Le niveau de difficulté des questions est abordable si vous avez pris le temps de lire les documents pédagogiques, de vous familiariser avec les planches d'anatomie ainsi qu'avec les concepts qui y sont abordés et dont le masseur a besoin quand il reçoit une personne pour un massage.

Vous ne devez pas connaître le contenu des documents pédagogiques de Niv II pour l'évaluation et pour la certification de "Praticien en Techniques de Toucher®" puisque ce certificat reconnaît votre aptitude à proposer des séances de massage bien-être et non des séances de thérapie psycho-corporelle. Vous trouverez un détail de la matière à connaître ci-dessous.

Évaluation pratique

Il y aura également une **évaluation pratique** sur le mélange des différentes techniques apprises en Niv I. Pour vous préparer au mieux à ce moment, nous vous invitons à revoir en détail les différentes techniques de toucher et les enchaînements appris : **massage californien, shiatsu, relaxation coréenne et réflexologie plantaire**.

Au niveau de son déroulement, un tirage au sort sera effectué pour désigner la personne que vous masserez. Le mélange des techniques de toucher, adapté à la demande de votre partenaire et à votre ressenti du corps de votre partenaire, sera évalué par les formateurs présents et les assistants.

Certifications

Certificat de « Praticien(ne) en Techniques de Toucher® »

En fin de Niv II, le massage de détente, par le biais des différentes techniques enseignées, doit être intégré de manière satisfaisante pour accéder à la suite de la formation et pour recevoir le certificat de « Praticien(ne) en Techniques de Toucher® » délivré par l'Espace de Ressourcement® pour les élèves belges et français.

Certificat de « Praticien(ne) en Massage de Détente »

Ce processus de certification permet par ailleurs aux élèves qui exerceront une activité professionnelle en massage, **déclarée fiscalement sur le territoire français**, d'adhérer à la FFMBE (Fédération Française de Massage Bien-Être) en obtenant conjointement le certificat de "Praticien(ne) en Massage de Détente" délivré par cette fédération. Il vous suffira pour cela de compléter le dossier d'adhésion stagiaire de la FFMBE et de leur remettre un document que nous vous fournirons, intitulé certificat de "Praticien(ne) en Massage de Détente" obtenu au même titre et sous les mêmes conditions que la certification de « Praticien(ne) en Techniques de Toucher® ».

L'adhésion à la FFMBE vous permet d'obtenir une assurance professionnelle et de bénéficier d'une aide juridique. Vous pouvez donc, si vous le souhaitez, vous inscrire en tant que Stagiaire-Adhérent à la FFMBE et ainsi encourager et participer à l'évolution de la pratique des massages Bien-Être en France. Vous recevrez alors l'agrément de "Praticien(ne) en Massage de Détente". Vous pourrez souscrire à l'assurance responsabilité civile et pénale auprès de la FFMBE et vous installer comme Praticien en Massages Bien-Être.

Rappel : pour la Belgique, sachez qu'il existe une Fédération Belge de Massage (F.B.M. <http://www.massagefed.be/?lang=fr>) et qu'il est aussi nécessaire de souscrire à une assurance responsabilité civile pour toute pratique.

Important : la FFMBE nous demande de vous rappeler que vous ne pourrez utiliser le logo FFMBE et la mention "Praticien(ne) en Massage de Détente" agréée FFMBE qu'après l'obtention de l'agrément FFMBE.

Conditions de certification

Afin d'avoir accès aux certifications il est impératif :

- d'apporter votre cahier d'évolution complété au résidentiel d'été. Comme l'an passé, le contenu vous appartient et ne sera pas lu par l'équipe. Les assistants vérifieront avec vous qu'il a été bien complété au cours de l'année puisque ce travail équivaut à un crédit d'heures de travail personnel faisant partie de la formation.
- d'être en ordre au niveau des devoirs, des fiches massage et évaluations de Niv I et II à compléter en ligne via les Google Form que vous avez reçu.
- d'avoir participé à tous les stages de Niv I et II.
- d'avoir complété en ligne vos 25 fiches de massage de Niv II tout comme à la fin de votre Niv I. Pour rappel, ces massages sont à donner à des personnes extérieures à la formation ou à des élèves en cours de formation (ou qui ont terminé la formation) et sans rémunération en contrepartie. En effet, nous cautionnons la pratique professionnelle du massage bien-être seulement suite à une évaluation « satisfaisante » à l'issue du processus d'évaluation de Niv II (Certificat de Praticien en Techniques de Toucher®).
- réussir de manière satisfaisante l'évaluation théorique.
- réussir de manière satisfaisante l'évaluation pratique via le processus d'évaluation continue mis en place.

- la signature de la charte déontologique se trouvant en bas de ce document (des informations sur son contenu vous seront transmises lors du stage de synthèse de Niv II)

Résultats : 3 possibilités

Certification validée

Vos résultats théoriques et pratiques sont satisfaisants et donc « validés ». Vous recevez votre certificat vous donnant l'accès à la formation didactique de Niveau III ainsi qu'à la pratique professionnelle du massage bien-être cautionnée par l'Espace de Ressourcement®. Vous êtes alors référencé(e)s gratuitement sur le site internet de l'école dans le [listing des « Praticien\(ne\)s en Techniques de Toucher »](#).

Certification en cours de validation

Vos résultats théoriques et/ou pratiques sont "moyennement satisfaisants" et donc sous le statut « en cours de validation ». Il vous est alors possible (non obligatoire) de réviser certains stages de Niv I et/ou Niv II, gratuitement, excepté des frais de dossier de 30 euros, et de repasser l'évaluation pratique **et/ou** théorique l'année suivante (si toutefois elle n'a pas été validée entre temps via le processus de validation des acquis en continu durant votre formation ou vos éventuelles révisions). Dans ce cas vous avez également accès à la formation didactique de Niv III.

- En cas d'une seconde évaluation théoriques et/ou pratiques "non satisfaisante", nous vous proposerons à nouveau de réviser certains stages de Niv I et/ou Niv II, à moitié prix cette fois, plus frais de dossier de 30 euros. Vous pourrez repasser à nouveau l'évaluation pratique **et/ou** théorique l'année suivante (si toutefois elle n'a pas été « validée » entre temps via le processus de validation des acquis en continu durant votre formation ou vos éventuelles révisions), sans accès possible à la formation didactique de Niv IV.
- En cas d'une troisième évaluation théoriques et/ou pratiques "non satisfaisante", il ne vous sera plus possible d'accéder à cette certification ni au niveau de formation supérieur.

Vos certificats vous seront remis seulement après évaluation théorique et pratique "satisfaisante" et après avoir rempli les exigences reprises plus haut.

Certification non-validée

Vos résultats théoriques et/ou pratiques sont "insatisfaisants" et donc sous le statut « non validé ». Nous vous proposons (non obligatoire) de réviser certains stages de Niv I et/ou Niv II gratuitement, excepté des frais de dossier de 30 euros et de repasser l'évaluation théorique et/ou pratique en fin d'année (si toutefois elle n'a pas été validée entre temps via le processus de validation des acquis en continu durant vos éventuelles révisions), sans accès possible à la formation didactique de Niv III.

- En cas d'une seconde évaluation théorique et/ou pratique "insatisfaisante" ou "moyennement satisfaisante", nous vous proposons à nouveau de réviser certains stages de niveau I et/ou Niv II, à moitié prix + frais de dossier de 30 euros. Vous pouvez repasser l'évaluation théorique et/ou pratique l'année suivante (si toutefois elle

n'a pas été validée entre temps via le processus de validation des acquis en continu durant vos éventuelles révisions), sans accès possible à la formation didactique de Niv III.

- En cas d'une troisième évaluation théorique et/ou pratique "insatisfaisante" ou "moyennement satisfaisante", il ne vous est plus possible d'accéder à cette certification ni au niveau de formation supérieur.

Vos certificats vous seront remis seulement après évaluation théorique et pratique "satisfaisante" et après avoir rempli les exigences reprises plus haut.

Matière à connaître pour l'évaluation théorique

ANATOMIE

1. Etre capable d'annoter un squelette, la colonne vertébrale et un crâne (cf schémas).
2. Etre capable d'annoter une planche représentant le système musculaire face postérieure et antérieure (cf schémas).
3. Comprendre l'action du toucher sur la musculature.
4. Etre capable de différencier le rôle d'une artère (et du système artériel) et d'une veine (et du système veineux).
5. Etre capable de décrire brièvement le système circulatoire et lymphatique.
6. Connaître la symbolique respiratoire.
7. Etre capable de faire la distinction entre les 3 zones respiratoires et leurs implications.

MASSAGE CALIFORNIEN : LES BASES

1. Etre capable de décrire brièvement «Les origines du massage non médical ».
2. Les bienfaits du massage de détente et le principe du massage californien.
3. Etre capable de décrire la meilleure installation possible du massé pour le californien.
4. Etre capable d'expliquer l'importance du premier toucher et de décrire ce qu'est le prolongement et le recouvrement.
5. Etre capable d'énoncer les principes sur lesquels repose l'enchaînement de californien.

SHIATSU

1. Connaître les intérêts et les buts du shiatsu.
2. Etudier les pages 3 à 5 et les pages 8 et 12 pour être capable d'expliquer brièvement les quelques concepts présentés dans ces pages.
3. La pratique du shiatsu 36 et 37.
4. Connaître les contre-indications du shiatsu et les points abortifs. Ces derniers ne sont pas dans votre syllabus mais envoyés par mail en février dernier.

RELAXATION CORÉENNE

1. Pouvoir expliquer ce qu'est la relaxation coréenne.
2. Connaître ses effets et ses contre-indications.

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

1. Pouvoir expliquer ce qu'est la réflexologie plantaire.
2. Connaître ses effets et ses contre-indications.
3. Connaître l'emplacement des zones réflexes selon l'école INGAM.
4. Etre capable d'annoter des planches de pieds vierges (ou partiellement vierges)



En recevant le « CERTIFICAT DE PRATICIEN EN TECHNIQUES DE TOUCHER® », je m'engage à respecter strictement les règles déontologiques suivantes :

1. L'ATTITUDE VIS-À-VIS DU CLIENT

- Offrir une qualité de présence soignée (état disponible et attentif) et identique pour chaque client.
- Respecter le secret professionnel ou la confidentialité.
- Laisser au client la liberté complète d'interrompre la séance ou de ne pas reprendre rendez-vous.
- Veiller au confort et à la propreté du lieu et du matériel ainsi qu'à mon hygiène personnelle.
- M'interdire et interdire toute pratique sexuelle avec le client pendant et en dehors des séances.
- S'interdire et interdire tout passage à l'acte violent.

2. COMPÉTENCES ET LIMITES

- Entretenir et améliorer ma compétence.
- Connaître et ne pas dépasser les limites de ma compétence.
- Mettre en place des séances de supervision en cas de difficultés rencontrées dans la pratique.
- Orienter le client vers un autre praticien si besoin.

3. CLARTÉ et JUSTESSE DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE

- Informer le client sur le déroulement de la séance :
 - Prix
 - Horaire et durée
 - Gestion des retards et désistements
 - Information et publicité

4. ATTITUDE ENVERS LES COLLÈGUES

- Ne pas discréditer un collègue devant un client ou un autre collègue.

Prénom et Nom : ----- Date : -----

Signature précédée de « Lu et approuvée »

Bonjour,

Suite à une évolution du processus de certification, vous allez à présent entrer vos fiches d'évaluation de pratique des massages **EN LIGNE**.

Vous avez désormais aussi la possibilité de proposer vos séances de massage en dehors des stages partiellement à des élèves inscrits dans le cursus en R.A.T.® et non plus uniquement à des personnes extérieures à la formation (voir "répartition idéale des types de massages à donner par niveaux" ci-dessous. Vous êtes libres d'adapter si vous le souhaitez).

Des séances consistant en un mélange des techniques de toucher sont aussi mises en place pour plus de cohérence avec la spécificité de notre approche en R.A.T.®

Séances proposées à des élèves inscrits dans le cursus en R.A.T.® :

Ceci vous permet de recevoir un retour plus précis et plus constructif sur votre présence, votre toucher et votre technicité.

Séances proposées à des personnes extérieures à la formation :

Ceci vous permet de vous "mettre en situation" pour pouvoir expliquer clairement le cadre de vos séances de toucher à des personnes "novices" (durée de la séance, rapport à la nudité, technique(s) utilisée(s), spécificité des techniques, contre-indications, ...).

Séances proposées avec un mélange des différentes techniques de toucher :

A partir du Niveau II, il vous est demandé, en plus des séances complètes avec une technique particulière comme en Niveau I, de proposer des séances contenant un mélange de toutes les techniques.

Ceci vous permet d'adapter votre massage à la demande des receveurs et à ce que vous percevez au niveau du corps.

La richesse de notre approche consiste à permettre des effets plus précis et une symbiose des effets spécifiques de chaque technique dans une même séance.

Ces heures de pratiques en dehors des stages font partie intégrante de vos heures de formation à valider pour votre certification.

Les fédérations sont susceptibles de vérifier auprès des personnes que vous aurez massées si elles ont bien reçu cette séance à la date mentionnée.

RÉPARTITION IDÉALE DES TYPES DE MASSAGES À DONNER PAR NIVEAU

Vous êtes libres d'adapter si vous le souhaitez

NIVEAU I (25 séances d'1h de toucher)

Massage Californien

6 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

4 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : MASSAGE CALIFORNIEN](#) <<

Shiatsu

3 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

2 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : SHIATSU](#) <<

Relaxation Coréenne

3 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

2 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : RELAXATION CORÉENNE](#) <<

Réflexologie plantaire

3 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

2 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE](#) <<

NIVEAU II (25 séances d'1h de toucher)

Massage Californien

4 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

2 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : MASSAGE CALIFORNIEN](#) <<

Shiatsu

2 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

1 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : SHIATSU](#) <<

Relaxation Coréenne

2 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

1 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : RELAXATION CORÉENNE](#) <<

Réflexologie plantaire

2 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

1 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE](#) <<

Mélange des différentes techniques adapté au receveur

6 à des élèves en cours de formation en R.A.T.®

4 à des personnes qui ne participent pas au cursus de formation.

>> [FICHE D'ÉVALUATION DE PRATIQUE : MÉLANGE DES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE TOUCHER](#) <<